



VOTE 2026

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votantes et votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

**VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ET TOUTES CONCERNÉES,
VOTEZ !**

**Votre vote doit nous être parvenu avant
le 1^{er} juin 2026 ***

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2026.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE :

- I. Modalités de vote
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité national et déclarations de candidatures

I - MODALITÉS DE VOTE

Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité national (la moitié des sièges régionaux) ainsi que certains postes restants vacants. Ainsi les adhérentes et adhérents sont appelés à voter sur :

1. le rapport d'activité ;
2. le rapport financier ;
3. les candidates et candidats sur les postes nationaux vacants ;
4. et SEULES les adhérentes et SEULS les adhérents des Régionales CONCERNÉES sont appelées et appelés à voter pour renouveler leurs représentantes et représentants régionaux au Comité national.

POUR VOTER

Dans les pages qui suivent, prenez connaissance du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidates et candidats au Comité national.

Si vous êtes sur un vote papier :

1. Remplissez le bulletin de vote.
2. Introduisez votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
3. Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Si vous êtes sur un vote en ligne, un ou deux mails sur Balotilo permettent d'accéder au vote en ligne :

1. Pour tout le monde, remplissez le bulletin de vote en choisissant les options souhaitées. Il y a 3 parties, un pour chaque vote.
2. Pour les membres concernés, il faudra aussi choisir les candidates et candidats de votre Régionale.
3. En bas de page, cliquez sur « Je vote ! » pour envoyer l'ensemble des réponses.
4. Ces questionnaires sont anonymes. Si une erreur ou une difficulté apparaissait, merci de contacter les organisateurs à l'adresse mail : vote@apmep.fr.
5. Les résultats s'obtiennent à la fin du vote en retournant sur le lien.

Date limite de réception de votre vote : 1^{er} juin 2026 *

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Présenté par le Bureau national

Table des matières

1	Introduction	4
2	Le fonctionnement de l'association	4
2.1	Le Comité national	4
2.2	Le Bureau	9
2.3	Les chargés de mission	11
2.4	Les groupes de travail et commissions	12
2.5	Les commissions nationales	14
2.6	Les actions pour la formation	15
2.7	Les liens avec les Régionales	16
3	Les publications de l'association	17
3.1	La plaquette « Visages » 2025-2026 et le texte propositions et revendications	17
3.2	Le site internet	17
3.3	Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux	17
3.4	Le BGV	18
3.5	Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP	18
3.6	Les brochures	19
4	Les relations externes	19
4.1	Avec l'ADIREM et le réseau des IREM	19
4.2	Avec la CFEM et ses composantes	20
4.3	Avec les associations de professeurs	20
4.4	Relations internationales	20
4.5	Avec les syndicats d'enseignants	20
4.6	Avec l'institution	20
4.7	Avec les médias	21
4.8	Avec les acteurs de la diffusion scientifique	21
5	Conclusion	21

1 Introduction

Ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile 2025. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de l'association, de ses représentants, de ses propositions et revendications ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Outre la version papier envoyée aux adhérents, une version électronique est librement consultable et téléchargeable sur le site de l'association.

2 Le fonctionnement de l'association

Le fonctionnement de l'APMEP est assuré au niveau national par le Comité, le Bureau, des chargés de mission, une secrétaire, et des responsables de groupes et de commissions. La secrétaire est salariée de l'association, toutes les autres personnes citées plus haut sont bénévoles et, si elles sont défrayées pour leurs déplacements, ne bénéficient d'aucune contrepartie matérielle (ni en temps, ni en argent) pour leur engagement dans l'association. Les dates des réunions sont librement consultables grâce au calendrier accessible par le site internet de l'association (<https://www.apmep.fr/Calendrier-de-l-APMEP>).

2.1 Le Comité national

Le Comité national est l'organe décisionnaire de l'association. En 2025 il s'est réuni trois fois. Pour y participer, plusieurs modalités étaient possibles en synchrone (présentiel ou visio-conférence) les 15 et 16 mars, 28 et 29 juin et 15 et 16 novembre 2025. Un Comité extraordinaire s'est réuni le 28 juin 2025 pour voter la modification des statuts et du règlement intérieur.

Ci-dessous se trouvent les relevés de décisions des Comités de l'année 2025.

Relevé de décisions du Comité des 15 et 16 mars 2025

Approbation du compte rendu du précédent Comité

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier 2024

Le rapport financier est présenté au Comité par Jean-Baptiste Civet, et le rapport d'activité par Claire Piolti-Lamorte, présidente de l'APMEP.

À l'unanimité des personnes présentes et ayant le droit de voter, le Comité autorise à les présenter au vote des adhérents.

Journées Nationales à Toulon (18 au 21 octobre 2026)

Voici le tableau complet des tarifs proposés qui tient compte de la date d'inscription (ouverture des inscriptions en août) :

Le tarif du banquet sera de 39 €.

	Adhérent	Adhérent professeur des écoles	Non adhérent	Étudiant / Stagiaire
jusqu'au	27	10	47	gratuit
sur place	50	10	60	gratuit

Les tarifs d'inscription sont soumis au vote et approuvés : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1

Le tarif du banquet est soumis au vote et approuvés : Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 2

Prochaines Journées Nationales

Alsace (2026) : « Maths in Stras », Thème : « Faire rayonner les Mathématiques ».

Grenoble (2027)

Candidatures au Comité 2024-2025

14 postes nationaux de 4 ans ainsi que 2 postes nationaux de 2 ans sont à pourvoir. Les Régionales suivantes ont un poste non pourvu aux dernières élections : Clermont-Ferrand (mandat de 1 an), Bretagne (mandat de 3 ans), La Réunion (mandat de 3 ans).

Pour rappel, les postes précédemment pourvus de moins de 3 ans peuvent être repris sans année de césure. Les candidat.e.s qui ont posé leur candidature sont :

- Anne-Sophie AUTESSERRE est candidate à un poste national (mandat de 4 ans).
- Jessica BRIENNE est candidate à un poste national (mandat de 4 ans).
- Victor-Emmanuel DUBAU est candidat à un poste national (mandat de 4 ans).
- Jean-Baptiste CIVET est candidat à un poste national (mandat de 4 ans).
- Patricia GONCALVES est candidate à un poste national (mandat de 2 ans).
- Virginie ISSELIN (Régionale de Bretagne) est candidate au poste régional de Bretagne (mandat de 3 ans).
- Jean Jacques JURÉ est candidat à un poste national (mandat de 4 ans).
- Marie QUINTARD est candidate à un poste national (mandat de 4 ans).
- François MOUSSAVOU est candidat à un poste national (mandat de 4 ans).
- Anne-Sophie SUCHARD est candidate à un poste national (mandat de 2 ans).
- Julie VERSCHELDEM est candidate à un poste national (mandat de 4 ans).

Les candidats seront invités au Séminaire et au Comité de juin. Une fois élus, ils seront votants en fin de Comité pour élire le nouveau Bureau. Le vote se fera en ligne (sauf pour les quelques adhérents qui n'ont pas d'adresse mail). Il sera organisé par Mickaël GAGIN et Sylvain ETIENNE.

Relevé de décisions du Comité extraordinaire des 28 juin 2025

Modification des statuts et du règlement intérieur

Nouveaux articles et changements de statuts :

CLAUSES DES STATUTS DE L'APMEP À MODIFIER
<p>Article 1 <i>Ces statuts sont ceux de l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (A.P.M.E.P.).</i> <i>Son siège social est 26, rue Duméril, 75013 PARIS. Il pourra être transféré sur décision du Comité.</i> <i>L'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901.</i></p> <p>Toute adhésion à l'APMEP vaut acceptation des présents statuts.</p> <p>Article 2</p> <p>2-1 <i>L'Association a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses adhérents. Elle institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France ou à l'étranger. Elle engage ou soutient toute action qui lui paraît propre à améliorer l'enseignement des mathématiques, ou à contribuer à la défense de ses adhérents.</i> <i>Elle publie un Bulletin qui paraît au moins quatre fois par an et diffuse à l'intention de ses adhérents tout document qu'elle juge utile.</i></p> <p>2-2 Comme indiqué en préambule, les adhérents sont bénévoles. Tout adhérent auteur d'une œuvre ou d'une publication qui serait éditée ou diffusée par l'APMEP renonce expressément à percevoir la part qui lui reviendrait des redevances de reprographie versées par le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) à l'APMEP, qui en conséquence la conserve pour la réinvestir conformément au but non lucratif de l'association.</p>

Ces modifications sont soumises au vote du Comité et adoptées à l'unanimité.

Relevé de décisions du Comité des 28 et 29 juin 2025

Approbation du compte-rendu du Comité précédent

Le compte-rendu du précédent comité est soumis au vote et adopté. Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 1

Rapport d'activité et bilan financier 2024

Résultats du vote des adhérents : Nombre de votants : 976

	Pour	Contre	Abstention	Nul
Rapport d'activité	896	5	75	0
Bilan financier	880	1	95	0

Bienvenue aux nouveaux élus au Comité

Régionale	Nom et prénom	Nombre de suffrages obtenus
Bretagne	ISSELIN Virginie	83 / 83

Nom et prénom	Nombre de suffrages obtenus
VERSCHELDEM Julie	897 / 976
GONCALVES Patricia	891 / 976
SUCHARD Anne-Sophie	890 / 976
MOUSSAVOU François	886 / 976
QUINTARD Marie	886 / 976
AUTESSERRE Anne-Sophie	881 / 976
BRIENNE Jessica	881 / 976
DUBAU Victor- Emmanuel	880 / 976
CIVET Jean-Baptiste	876 / 976
JURE Jean-Jacques	863 / 976

Adhésions / Abonnements

ARDM demande à être considéré comme partenaire (réciprocité en cours) à partir de 2026.

Ce partenariat est soumis au vote du Comité et approuvé à l'unanimité.

Adhésions tardives : le groupe gestion propose que les numéros d'AFDM papier ne soient envoyés qu'à partir de l'adhésion effective pour l'année civile en cours, jusqu'au numéro de mars de l'année civile suivante. Il n'y aurait donc pas d'envoi des numéros papier déjà parus dans l'année civile. Cela permettrait de limiter les frais postaux liés à ces envois et ajuster au mieux la commande de reliquats.

Cette proposition est soumise au vote du Comité et adoptée. Pour : 37 Contre : 1 Abstention : 0

Correspondant INSPE // Parrainage : Le groupe gestion propose que les personnes parrainées reçoivent les numéros papiers d'AFDM, cela permettrait de renforcer le lien avec l'association en faisant un rap -pel régulier. La première adhésion ne couvrant le coût d'AFDM (publication et envoi) cela ne devrait représenter qu'un coût limité à l'association.

Cette proposition est soumise au vote du Comité et adoptée. Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 1

Pour l'année 2026, sur les conseils du chargé de mission Abonnements et cotisations, il est proposé au Comité les tarifs mis en annexe.

Ces tarifs sont soumis au vote du Comité et approuvés.

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 1

Texte « propositions et revendications »

Présentation du texte « Propositions et revendications ». Le Comité approuve cette version à l'unanimité.

Logo et site du collectif

Le collectif souhaite avoir un logo pour augmenter sa visibilité.

Le Comité accepte-t-il de participer à hauteur de 400 euros maximum pour la fabrication du logo et du site.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 12

Présentation et vote du nouveau Bureau

C'est le nouveau Comité qui élit ce Bureau (article 7 du règlement intérieur).

Bureau 2025-2026 soumis au vote du comité

- Présidente : Claire PIOLTI-LAMORTHE
- Vice-présidente : Jessica BRIENNE
- Secrétaires : Anne-Sophie SUCHARD, Léonidasse DIMANCHE
- Trésorier : Jean Baptiste CIVET
- Lycée professionnel : Jessica BRIENNE
- Lycée LEGT : Léonidasse DIMANCHE, Mélusine KUMMER
- Enseignement supérieur : Anne-Sophie SUCHARD
- Formation des enseignants, publications : Sébastien PLANCHENAULT
- Collège : Fabien TESSERAU
- Communication, Relations avec les Régionales : Sophie ROUBIN
- Invitée permanente (tuilage pour le secrétariat) : Miriam DI FRANCIA

La composition de ce nouveau Bureau est approuvée à l'unanimité.

Liste des responsables 2025-2026

Chargés de mission non-membres du comité national 2025-2026

N.B : extrait du compte rendu du comité de juin 2014 : « les chargés de mission sont des adhérents qui s'investissent particulièrement dans la vie de l'association, mais qui ne font pas partie du Comité national (sauf exception). Selon l'ordre du jour des réunions du Bureau et du comité, ils peuvent y participer en tant qu'invités. Dans le cadre de leur mission, leurs frais (déplacement, hébergement...) sont remboursés par l'APMEP ».

- Adhésions, abonnements, suivi du secrétariat : Rémi BELLOEIL, Christine ZELTY
- Trésorerie : Pascale POMBOURCQ, Marie-José BALIVIERA, Jean-Baptiste CIVET
- Gestion du local : Francis SLAWNY
- Publications : Nicole TOUSSAINT, Gérard COPPIN, Jean FROMENTIN, Sébastien PLANCHENAULT, Céline LAINE
- BGV : Sophie ROUBIN, Nathalie ROTH
- BGV Spécial Journées : Anne-Sophie SUCHARD
- Au fil des maths : Cécile KERBOUL, Isabelle FLAVIER
- Pôle numérique : Gérard COPPIN, François COUTURIER, François PÉTIARD, Michel SUQUET, Anne-Sophie SUCHARD
- Mercredis de l'APMEP : Thierry BACLE, Sylvain ETIENNE, Agnès GATEAU, Danielle RUESCH
- Communication : Alice ERNOULT, Kristel GABARRA-LA-ZORTHE, Sophie ROUBIN
- Vote : Sylvain ETIENNE, Mickaël GAGIN,
- Séminaire : Mickaël GAGIN
- Relations internationales : Richard CABASSUT
- Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques : Stéphanie DORET
- Mathscope, Calendrier : Laurence CANDILLE

Responsables des commissions nationales en 2025-2026

- Premier degré : Danielle RUETSCH
- Collège : Thierry BACLE
- Lycée professionnel : Christophe MONDIN
- LEGT : Stéphanie DORET, Chloé CHATEAU
- Formation des enseignants : André STEF
- Enseignement supérieur : Jean-Christophe MASSERON

Groupes de travail nationaux 2025-2026

- Annales d'examen et concours : Victor-Emmanuel DUBAU
- Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives : Marie-Line GARDES
- Culture, Mathématiques et Arts : Nathalie BRAUN Femmes et Maths : Laure ETEVEZ
- Fondamentaux et automatismes : Anne-France ACCIARI
- Histoire des mathématiques : Nathalie CHEVALARIAS
- Jeux et mathématiques : Françoise BERTRAND
- Journées Nationales : Sébastien SOUCAZE, Julie VERSCHELDEM, Alice ERNOULT
- Littéramath : Alice ERNOULT
- Mathématiques et informatique : Jean-Christophe MASSERON
- Math-Europe : Carole TERPEREAU
- Mise en ligne des BV : Armelle BOURGAIN
- Olympiades (sujets et corrigés) : Victor-Emmanuel DUBAU
- Publimath : Michèle BECHLER, Pierre EYSSERIC
- Texte « Propositions et revendications » : Cyril MELAC

Représentants de l'APMEP en 2025-2026

- ADIREM : Gérard COPPIN, Alice ERNOULT
- Animath : Stéphanie DORET
- CFEM : Sophie ROUBIN, François MOUSSAVOU, Denis ROTH
- Collège des sociétés savantes et académiques de France : Claire PIOLTI-LAMORTHE
- Comité scientifique de la fondation Blaise Pascal : Luca AGOSTINO
- Comité scientifique des IREM : François MOUSSAVOU, Sophie ROUBIN
- Commission Inter-IREM Collège : (?)
- Commission Inter-IREM Lycée professionnel : Mélanie LEPAGE
- Femmes & Mathématiques : Laure ETEVEZ
- MATH.en.JEANS : François MOUSSAVOU
- Maths C2+ : Jean TOROMANOFF
- Société Française de Statistique : Charlotte DEROUET
- Société Informatique de France, AEIF : Jean-Christophe MASSERON
- Société Mathématique de France : Sébastien PLANCHENAU
- Société Mathématiques Appliquées et Industrielles : Jean-Christophe MASSERON

Relevé de décisions du Comité des 19 et 20 novembre 2022

Approbation du compte-rendu du comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est adopté à l'unanimité.

Changement de statut

Les changements de statut ont été soumis au vote des adhérents : 699 votants, 673 « pour », 4 « contre », 22 « ne se prononce pas ». Il y a eu 29 % de participation.

2.2 Le Bureau

En 2025, le Bureau a conservé l'organisation sur une journée et demi, le samedi toute la journée et le dimanche matin, au local de l'APMEP à Paris, complété si besoin (surtout pour les Bureaux accompagnant un comité) par un Bureau en soirée dans la semaine suivante.

Les 7 Bureaux (janvier, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre) ont pu être organisés en présentiel à Paris.

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, suivi des publications, fonctionnement et rénovation du site, gestion numérique, travaux du local... Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le Bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le Bureau les en remercie vivement.

Par ailleurs, une part non négligeable du travail du Bureau a été consacrée à la préparation des débats du Comité national et à l'organisation du séminaire et des journées nationales de l'APMEP 2025 à Toulon.

Toutes les interventions des membres du bureau dans la presse sont à retrouver sur le site de l'APMEP : <https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2024-2025>.

Suivi des réformes

Pour le primaire et collègue

L'année 2025 a été une année de refonte des programmes.

L'APMEP a été auditionnée, **le 22 janvier 2025**, par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sur les projets de programmes du Cycle 3 qui étaient soumis à consultation. Le document préparatoire (analyse et proposition) à l'audition est en ligne sur le site internet de l'association. <https://www.apmep.fr/Projets-de-programmes-de-cycle-3-22-janvier-2025>

L'APMEP a rencontré le 27 mars 2025 le président du Conseil supérieur des programmes dans le cadre de l'élaboration des projets de programmes de mathématiques pour le cycle 4. Elle a ensuite été auditionnée, **le 8 octobre 2025**, par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sur les projets de programmes du Cycle 4 qui étaient soumis à consultation. Le document préparatoire (analyse et proposition) à l'audition est en ligne sur le site internet de l'association. <https://www.apmep.fr/Projets-de-programme-de-cycle-4>

Pour le collège :

De nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) ont été publiées au **BO n°33 du 4 septembre 2025**. Ces modalités entrent en vigueur à compter de la session 2026 du DNB (donc en **juin 2026**). Les sujets zéro du DNB 2026 ont été publiés le 5 décembre 2025, ils sont disponibles sur [la page des annales Brevet 2025](#).

L'APMEP a réagi à ces brevet zéro avec un texte disponible sur le site de l'association :

<https://www.apmep.fr/DNB-2026-les-sujets-zero> .

Pour le lycée général et technologique :

Épreuve anticipée de culture mathématique en fin de première :

L'association a été représentée lors de l'audition du 19 février 2025 sur l'épreuve anticipée de culture mathématique. Trois épreuves différentes sont annoncées tant les parcours mathématiques des élèves des voies générale et technologique sont distincts dans le cycle terminal actuel. Ces épreuves soulèvent de nombreuses questions et inquiétudes que nous avons exprimées lors plusieurs audiences auprès de notre institution. Le sujet a été discuté en commission et au Comité national, un compte rendu est sur le site de l'association https://www.apmep.fr/lycee_eacm2026_mars_2025

Réflexion sur organisation du cycle terminal du lycée :

La présidente a participé à une réunion du collectif Maths&Sciences à Paris le 10 juillet 2025. Le but de la réunion était de formuler des propositions de modifications de l'organisation du cycle terminal du lycée. D'autres réunions sur le même sujet ont suivi le long du mois de septembre 2025 dans le cadre du collectif Maths&Sciences. Le collectif Maths&Sciences a publié un rapport le 14 octobre 2025 qui documente et analyse les impacts de la réforme du lycée sur les sciences et présente des scénarios analysés pour une nouvelle organisation du cycle terminal du lycée. L'APMEP n'a pas signé le rapport, en effet si l'APMEP est tout à fait en accord avec les constats documentés par Mélanie Guenais dans ce rapport, les scénarios proposés ne correspondaient pas tout à fait à la ligne de l'association.

Aménagements de programme du LGT :

La commission LEGT a proposé au bureau un document agrégeant différentes contributions de membres de la commission et commentant les sept projets d'aménagement des programmes de mathématiques au lycée (Spécifique, Spécialité et voie technologique au complet) dans le cadre de la consultation initiée par la DGESCO et annoncée le 17 novembre 2025.

Pour le lycée professionnel :

Depuis la réforme de 2019, l'accompagnement des élèves à la poursuite d'études s'appuyait sur un programme complémentaire en lien avec les heures d'accompagnement personnalisé. A partir de 2025, les élèves de terminale devaient choisir en fin de terminale entre deux parcours (Parcours Insertion professionnelle, Parcours Poursuite d'études associé à un programme spécifique), ce choix étant décorrélé de la logique et du calendrier de Parcoursup. Le bureau et le comité avaient discuté de ces parcours et relevé plusieurs problématiques.

Ce parcours en Y a été remplacé par une autre modalité prévoyant le choix, pour les élèves de terminale, pour les 3 dernières semaines de l'année scolaire entre un renforcement pour la poursuite d'étude ou un stage en milieu professionnel pour aider à l'insertion dans la vie active.

Plusieurs autres sujets ont été discutés en bureau et en comité, parmi lesquels la politique nationale de formation initiale pour les enseignants de LP.

Pour la formation initiale et du recrutement des enseignants :

L'année 2025 a vu l'avancement de la réforme des concours de recrutement.

En mai 2025, L'APMEP n'a pas souhaité signer le communiqué commun de la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes sur la formation initiale et de communiqué avec les organisations syndicales. En effet la position de l'APMEP est décalée par rapport à celle des autres associations. D'un côté, le milieu de licence nous semble trop tôt, la précipitation dans laquelle la réforme est imposée ne nous convient pas et nous sommes attachés à la préparation d'un master durant les deux ans de formation qui doivent articuler disciplinaire et didactique de la discipline dans un cadre universitaire exigeant. Nous sommes donc en accord sur ces points. Cependant, nous sommes d'accord avec un concours en fin de L3 qui serait disciplinaire. Nous souhaitons pour garantir la qualité de la formation qu'elle soit toujours dispensée au sein des universités et faire que la seconde année seulement comporte un stage en responsabilité en revenant à un maximum de 6h comme avant la précédente réforme. Il nous semble qu'il est possible de poursuivre cette formation en master (à condition qu'il ne soit pas donné).

La présidente et plusieurs membres de la commission formation des enseignants ainsi que son responsable ont assisté à une réunion (en visio) le lundi 17 novembre 2025 afin de contribuer à la préparation d'une audience du collège des sociétés savantes concernant le référentiel de formation des master MEE PE.

Des sujets 0 de l'oral 1 du CAPES L3 de mathématiques ont été diffusés en décembre 2025.

Pour la formation continue :

En cette année 2025, le pilotage des EAFC a conduit à une réduction des formations disciplinaires et les règles concernant le face à face pédagogique continuent de poser problème. Les formations à public désigné transversales semblent prioritaires par rapport aux formations disciplinaires. Les formations en ligne via

magistère ou le fait que les formats de parcours de formation doivent contenir obligatoirement des parties en distanciel conduit à allonger le temps de travail des collègues qui doivent prendre sur leur temps personnel et dégrade les interactions et les échanges entre pairs ce qui peut détériorer la qualité des formations. Différentes contraintes locales d'organisation vis à vis des temps de transport rendent difficiles l'accès aux formations.

2.3 Les chargés de mission

Les membres du Comité et du Bureau sont élus et renouvelés régulièrement. La complexité du fonctionnement de l'association nécessite que des bénévoles assurent une continuité plus importante.

Le groupe gestion

Le groupe gestion regroupe une douzaine de bénévoles. Il se réunit la veille des réunions de Bureau afin de pouvoir conseiller au mieux celui-ci. Il a en charge d'étudier des points particulièrement techniques afin de fournir des informations les plus précises possibles et aider ainsi aux prises de décision du Bureau. Les principaux sujets abordés concernent la trésorerie, les publications (relations avec l'imprimeur, organisation et gestion du stock, etc.), adhésions et abonnements (tarifs, organisation de la campagne d'adhésion, relation avec les adhérents, etc.), librairie en ligne, relation avec les personnels et prestataires.

En septembre 2024, l'association a été contactée par une juriste du CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) demandant de justifier les versements des droits de copies. Le bureau a décidé de s'adresser à une avocate pour traiter le dossier. En effet, le fait que les adhérentes et adhérents de l'APMEP soient toutes et tous bénévoles n'apparaissait pas clairement dans les statuts : il en était seulement fait mention dans le préambule. En particulier, il a été nécessaire vis à vis du CFC, de clarifier que les auteurs et autrices de nos ressources renoncent et ont toujours renoncé aux droits de reprographie au profit de l'Association.

Suite à l'étude des statuts et les échanges avec la juriste, les auteurs des brochures/articles ont signés la cession des droits de reprographie à l'association. Des changements de statuts et règlement intérieur ont été nécessaires pour officialiser ce fonctionnement associatif. Pour cela, conformément aux articles 11 et 14 des statuts de l'association, le bureau a proposé la modification de l'article 2 :

- l'article actuel est conservé en l'état et nommé 2.1 ;
- le texte suivant est ajouté sous la mention 2.2 :

Comme indiqué en préambule, les adhérents sont bénévoles.

Tout adhérent auteur d'une œuvre ou d'une publication qui serait éditée ou diffusée par l'APMEP renonce expressément à percevoir la part qui lui reviendrait des redevances de reprographie versées par le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) à l'APMEP, qui en conséquence la conserve pour la réinvestir conformément au but non lucratif de l'association.

Les différentes étapes de la modification des statuts ont été suivies. Suite à la délibération favorable du Comité National, les adhérents et adhérentes ont voté en octobre 2025 la proposition de modification qui a été approuvée.

Le pôle numérique

Le pôle numérique se charge de la gestion de l'environnement numérique de l'association. Dans la mesure du possible, les outils numériques de l'association sont des solutions libres, le pôle numérique gère le site internet, la librairie en ligne, la base de données des adhérents et abonnés, les serveurs, la solution de synchronisation et partage de fichiers, la visioconférence (en partenariat avec Animath), la préservation des noms de domaine (apmep.fr, publmath.fr), les listes de diffusion, les boîtes mails...

Le changement d'hébergeur a permis de résoudre les problèmes de messagerie et d'effectuer la migration de pratiquement l'ensemble de nos moyens numériques depuis l'ancien hébergeur ; cette migration sera achevée au cours de l'année 2026.

2.4 Les groupes de travail et commissions

Le groupe Annales d'examens et de concours

Denis Vergès anime le groupe Annales d'examens et concours depuis de nombreuses années et souhaite être remplacé. Plus de 4 000 sujets d'Annales sont sur notre site et portent sur les années à partir de 1941 (à partir de 1951 pour les sujets du brevet des collèges).

Le groupe est en train de se réorganiser pour prendre la suite de Denis Vergès et mettre à jour les corrigés quand des erreurs sont notées. La collaboration avec CoopMaths se poursuit.

<https://www.apmep.fr/Annales-examens-Brevet-CAP-BEP-Bac-BTS-et-concours-niveau-Terminale>

Le groupe Publimath

Le groupe d'une douzaine de membres élabore une base de ressources PUBLIMATH et une bibliothèque numérique principalement destinée aux enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques à leur enseignement, à leur histoire ou à leur popularisation. L'objectif du système est de recueillir, de conserver et de transférer les références (connaissances et savoirs) ainsi que les publications des IREM et de l'APMEP, par l'intermédiaire d'internet (cf. la présentation <https://publimath.fr/presentation/>).

La base est hébergée sur les serveurs de l'APMEP depuis 2022. Le basculement de la base sur WordPress sans perte de données, le 22 avril 2025, a monopolisé les forces vives de tous les membres du groupe et en a modifié les habitudes de travail ainsi que celles des contributeurs extérieurs. La mise en place du site a été réalisée par un prestataire extérieur travaillant en concertation avec Jean-Louis Maltret qui continue à développer WordPress pour le rendre plus ergonomique, côté éditeur.

Malgré le temps passé à s'adapter à ce nouvel outil l'alimentation de la base s'est poursuivie. Le 11 novembre 2025, la base contenait d'une part 40 698 fiches dont 15 887 donnent directement accès au fichier au format PDF de la publication et, d'autre part 4 215 notices du glossaire.

L'édition des fiches et la maintenance informatique de la base nécessite un travail quotidien des membres du groupe.

Le groupe Publimath a animé des actions de communication dans diverses manifestations : journée des CII, lors des Journées de l'APMEP en 2025 et au colloque EMF à Montréal en mai 2025.

Il souhaiterait étendre son réseau de personnes ressources et que de nouveaux collègues les rejoignent notamment des collègues de collège et de lycée professionnel.

Michèle Bechler et Jean-Louis Maltret ont commencé à rédiger une documentation technique en vue d'assurer leur succession. Depuis septembre 2025, Pierre Eysseric assure la coresponsabilité du groupe de travail avec Michèle Bechler.

<https://www.apmep.fr/Publimath>

Le groupe Histoire des Maths

Le groupe fonctionne à distance avec une rencontre en présentiel dans l'année lors des Journées Nationales. Le groupe a continué à mettre à jour les pages « Histoire des mathématiques » du site de l'APMEP avec en particulier des liens vers les articles d'Au Fil Des Maths qui traitent d'histoire des mathématiques, la liste des ateliers proposés aux Journées Nationales en histoire des mathématiques (dont ceux proposés par des membres du groupe), ainsi que des idées de lectures et de références en rapport avec les indications des programmes de lycée et de collège.

<https://www.apmep.fr/Histoire-des-mathematiques>

Le groupe Fondamentaux et Automatismes

Le groupe a avancé relativement peu en 2025. Il a rédigé les sujets de la Course aux nombres du cycle 3 et réfléchi sur la thématique de l'année prochaine. En 2026-27, le groupe travaillera autour de la notion de proportionnalité.

<https://www.apmep.fr/groupe-de-travail-Fondamentaux-et-Automatismes>

Le groupe Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives.

Le travail s'est centré sur l'élaboration de ressources à visée inclusive pour outiller les enseignant·e·s dans la prise en compte des élèves avec des besoins éducatifs particuliers. Des activités pour remédier la compréhension des fractions avec l'utilisation de réglettes Cuisenaire ont été élaborées. Des expérimentations ont eu lieu dans quelques classes, ce qui a permis d'améliorer les activités proposées d'une part, et d'étudier leur pertinence pour la remédiation d'autre part. Ces ressources ont été présentées lors des journées nationales d'octobre 2025. Les échanges et retours avec les participants nous ont confirmé l'intérêt de ces ressources pour la formation et l'enseignement. Le travail va se poursuivre en 2026, avec l'objectif de rendre disponibles ces ressources sur le site de l'APMEP. Un second axe de travail, autour d'activités pour remédier en algèbre avec l'utilisation de tuiles algébriques sera aussi exploré. Le groupe s'est réuni 7 fois en distanciel, avec des réunions de 1 h 30 à 2 h.

<https://www.apmep.fr/Apprentissages-des-mathematiques-et-sciences-cognitives>

Le groupe APMEP - Femmes & Maths

Le groupe poursuit son travail de réflexion pour nourrir les interventions de l'APMEP sur le sujet de l'égalité filles/garçons en mathématiques d'une part et pour envisager la production de ressources à destination des collègues d'autre part. Pour cela les échanges au sein du groupe sont nombreux tout au long de l'année.

En 2025, l'APMEP a participé à une table ronde organisée par la *Délégation aux droits des femmes* du Sénat dans le cadre d'une mission « Femmes et sciences ». Cette mission a donné lieu à un rapport disponible sur le [site du Sénat](#).

<https://www.apmep.fr/groupe-de-travail-APMEP-Femmes-et-Maths>

Le groupe Culture, Arts et Mathématiques

Le groupe fonctionne à distance avec une rencontre dans l'année. Nous préparons les journées nationales de l'APMEP où nous étions présents en animant différents ateliers. De plus nous préparons la semaine des mathématiques. D'ailleurs cette année nous avons préparé le défi des 72 ! sur le thème égalités filles-garçons. Cette action sera mise en place en mars 2026.

Nous préparons aussi le dispositif Regard de géomètre.

Nous avons aussi participé activement au Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques à Paris en tenant un stand. Enfin, nous réalisons une veille sur les différentes actions culturelles mathématiques.

Le groupe Olympiades

12 sujets de 2024 ont été mis en ligne et déjà 9 sujets de 2025.

Le groupe Jeux et mathématiques de l'APMEP

L'année 2025 a vu la parution de la nouvelle brochure Jeux « Match Line ». Elle propose l'utilisation des réglettes Cuisenaire dans des activités inédites et variées, déclinées en dossiers. Pour chacun des dossiers, des compléments sont disponibles en version « numérique ». Des suppléments (autres activités), eux aussi en version numérique sont déposés sur le site de l'APMEP et seront complétés au cours de l'année 2026. De nouveaux dossiers FabJeux (gratuits) ont aussi été ajoutés sur le site. En 2025, le groupe a participé activement au Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques à Paris en tenant le stand « Les jeux de l'APMEP ».

<https://www.apmep.fr/groupe-de-travail-Jeux-et-Mathematiques>

Le groupe Littéramath

Le groupe Littéramath fonctionne essentiellement à distance, il est constitué de 10 membres. L'objet du groupe est de repérer et valoriser les ouvrages, publications et événements (spectacles, conférences, festivals, émissions, ...) qui mêlent littérature et mathématiques, pour des publics de tous les âges.

Au-delà du travail de veille, les membres du groupe écrivent des fiches de présentation d'ouvrages, mettent à jour des listes de livres (par tranches d'âge, de la petite enfance au lycée et au-delà), pour guider des personnes qui souhaitent faire des achats pour une bibliothèque ou un CDI par exemple, participent à la sélection du Prix Tangente des Lycéens et du Prix Tangente des collèges (créé pour l'année scolaire 2025-2026). Ces deux prix sont organisés en partenariat avec les éditions POLE et l'association Littéramath (créée en 2025). La remise des prix a lieu sur le salon Culture et jeux mathématiques (organisé par un consortium dont l'APMEP est membre) et est animée par des membres du groupe.

Les informations collectées et les ressources produites sont publiées sur le site litteramath.fr. Le groupe Littéramath dispose d'un compte X et, depuis 2025, d'un compte Bluesky et d'un compte Instagram. Ces trois comptes sont animés par deux personnes. La diffusion en ligne permet de s'adresser à un plus large public (pas seulement dans le cadre scolaire et périscolaire).

En 2025, le projet Littéramath a été présenté à l'occasion d'événements (Nuit des énigmes et Curieux festival à Strasbourg, Salon culture et jeux mathématiques à Paris, Journées nationales de l'APMEP, journées de Régionales APMEP, Semaine des maths sur le site de l'APMEP, intervention dans une médiathèque...), à des IPR de toutes les académies (par message électronique) et lors de temps de formation des enseignants (professeurs des écoles, professeurs documentalistes, professeurs de mathématiques,...). Un marque-page a été créé et facilite la diffusion de l'information, y compris en dehors du milieu des mathématiques et du milieu scolaire, par exemple auprès de médiathèques.

<https://www.apmep.fr/LitteraMath>

Le groupe des Journées Nationales

Le groupe des Journées Nationales s'est réuni en janvier 2025 à Lyon. Son rôle est d'assurer la transmission des informations et des outils (notamment numériques) entre les régionales organisatrices des Journées. Y sont conviées les responsables des Journées n-1, n, n+1 et n+2, le webmestre du site des Journées, la responsable du groupe et éventuellement d'autres personnes (responsable du BGV des Journées par exemple). Depuis 2023 un gros travail de refonte du Vademecum des Journées a été engagé. Il est encore en cours.

<https://www.apmep.fr/groupe-de-Travail-les-Journees-Nationales>

2.5 Les commissions nationales

Les six commissions nationales, spécifiques à chaque niveau d'enseignement, sont régulièrement sollicitées pour étayer les prises de position du Bureau et pour la mise à jour du texte « Propositions et revendications ».

Les commissions 1^{er} degré et collège

En 2025, les commissions 1^{er} degré et collège se sont réunies le 11 janvier et le 20 septembre au local de l'APMEP, et le 19 octobre lors des Journées Nationales. La réunion proposée pendant les Journées Nationales a vu la participation d'environ 70 personnes avec une majorité de collègues de collège. Les principaux thèmes abordés en 2025 ont été les nouveaux programmes des cycles 1 à 3 ;

les projets de programme du cycle 4 et le nouveau brevet, les groupes mis en place ou non au collège, les évaluations nationales à tous les niveaux de classe dans l'idée d'une réponse à l'intervention ainsi que l'évolution du métier d'enseignant (CPS...).

Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP : <https://www.apmep.fr/Compte-rendus-des-Commissions-Premier-degre-et-College>

Il a été mis en place plusieurs fois des documents collaboratifs afin de recueillir les points de vue d'un plus grand nombre d'adhérents sur certaines questions avec plus ou moins de succès.

Durant cette année, des groupes plus restreints issus des commissions se sont réunis aussi en visio (organisation de la table ronde, préparation des consultations au ministère...).

Une veille est organisée et disponible sur l'espace ressources des commissions du site de l'APMEP <https://www.apmep.fr/Le-curriculum-du-Cycle-1-au-Cycle-4>

Les commissions 1^{er} degré et collège ont organisé leurs questions d'actualités lors des journées nationales de Toulon sous la forme d'une table ronde sur le thème "Penser le travail de l'enseignant en mathématiques à l'heure de la fast-politique." Une présentation de la production qui sera faite en lien avec cette table ronde sera consultable ultérieurement, le travail de synthèse est en cours.

Les commissions organisent de plus les Mercredis de l'APMEP.

La commission LEGT

Compte rendu d'activité, réflexions et analyses sur la page de la commission :

<https://www.apmep.fr/CommissionLEGT>

La commission Lycée Professionnel

Compte rendu d'activité, réflexions et analyses sur la page de la commission :

<https://www.apmep.fr/Commission-Lyceee-Professionnel>

La commission formation des enseignants

La commission formation des enseignants s'est réunie le samedi 01 février 2025. Le travail principal a été l'actualisation de la plaquette pour la partie constats et revendications pour la formation initiale, transmise ensuite au bureau, alors que la réforme de la formation initiale des enseignants laissait pour la deuxième année consécutive les formateurs dans une attente de précisions. La partie formation continue n'a pu alors être abordée, faute de temps, mais le constat qui a pu être fait est inquiétant.

La commission, étendue à tous les volontaires, s'est réunie lors des journées nationales de Toulon. Des questions ont été préparées pour l'accueil de Karim Zayana, Inspecteur Général de mathématiques, pour les traditionnelles questions d'actualités auxquelles les formateurs sont attachés. Le souhait pour les prochaines journées est d'avoir plus d'interlocuteurs des inspections pour répondre aux interrogations de la commission sur le recrutement, la formation initiale et la formation continue, dans le premier degré, le second degré général, le lycée professionnel.

La commission formation des enseignants s'est réunie le samedi 31 janvier 2026. Les informations connues, bien qu'incomplètes à la date de la réunion de la commission, sur la réforme de la formation des enseignants ont permis de reprendre la partie constats et revendications pour la formation initiale et de la proposer au bureau national.

La commission Enseignement supérieur

Compte rendu d'activité, réflexions et analyses sur la page de la commission :

<https://www.apmep.fr/Commission-Enseignement-Superieur>

2.6 Les actions pour la formation

Depuis 2019, le Bureau, en accord avec le Comité, a souhaité proposer aux enseignants stagiaires de découvrir l'association grâce au parrainage par un adhérent de l'APMEP. Cette adhésion gratuite permet d'être informé, de voter et d'avoir un accès la version numérique d'Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP gratuitement (<https://www.apmep.fr/Parrainer-un-stagiaire>). Les autres modalités d'adhésions restent valables, y compris le tarif de première adhésion pour les stagiaires qui offre en plus la version papier d'Au Fil des Maths.

Les Journées Nationales de l'APMEP à Toulon

Les Journées Nationales, édition 2025, ont eu lieu du 18 au 21 octobre au centre de Toulon. 700 congressistes ont pu découvrir 135 ateliers et 11 conférences allant de la maternelle à l'université répartis sur 5 pages d'ateliers/conférences, outre celles d'ouverture et de clôture. Des groupes étudiants, 1^{er} et 2^d degrés ont pu assister à ces journées, en partenariat avec les INSPE, venant parfois de loin, avec un fort enthousiasme : « on pensait que ce serait bien, on ne pensait pas que ce serait aussi bien ! ».

Deux lieux ont été principalement occupés : le lycée Dumont d'Urville et le Palais Neptune, distant de quelques centaines de mètres, ce qui a facilité les transports d'une part et la possibilité de disposer de suffisamment d'amphithéâtres pour les conférences notamment.

Les autres temps habituels étaient au rendez-vous : réunion des régionales, commissions nationales, questions d'actualités, le prix Hocquenghem (qui a lieu tous les deux ans), ainsi que l'assemblée générale. Cela favorise les échanges et débats autour de questions sur l'enseignement et en particulier l'enseignement des mathématiques.

Les exposants ont été ravis du gymnase dans la continuité des lieux du lycée avec, selon leurs avis, une participation importante des congressistes.

L'envers était bien présent avec le repas festif le lundi soir, accompagné d'un groupe folklorique et d'un groupe de musique dansante, emportant certains et certaines congressistes sur la piste jusqu'à tard dans la nuit ! Un concert de musique, agrémenté d'images de Toulon, a permis de découvrir l'histoire de cette ville. Ces événements en marge sont encore l'occasion d'échanges et de liens entre les participants.

Dans la lignée des Journées Nationales précédentes, la Régionale organisatrice a eu une attention particulière sur une démarche de développement durable notamment par l'utilisation d'une application pour limiter les impressions papier à terme.

Cette édition 2025 a été appréciée par l'accompagnement des équipes, que ce soit celle de la Régionale ou celles du lycée et du Palais Neptune.

<https://www.apmep.fr/JN-2025-Toulon>

Les mercredis de l'APMEP

Les mercredis de l'APMEP sont un espace d'échanges et de formation dédié aux questions de l'enseignement des maths à l'École Primaire. Ils sont organisés, les mercredis de 17 h à 18 h 30 en visio-conférence et mettent en lien des acteurs divers : enseignant·e·s de tous niveaux et de toute ancienneté, formateurs, chercheurs, animateurs de la médiation scientifique. Dix rendez-vous ont eu lieu tout au long de l'année 2025.

<https://www.apmep.fr/Les-mercredis-de-l-APMEP-echanges-et-formation>

Le Séminaire de l'APMEP

C'est un week-end de travail et de formation réservée aux cadres de l'association. En 2025, il a eu pour thème « **Élèves à besoin éducatifs particuliers** ».

Des travaux ont eu lieu sur la ligne grande vitesse au sud de Paris pendant les mois de mai et juin 2025 et en particulier le week-end du séminaire. Cela impliquait des temps de trajet fortement impactés concernant un grand nombre de personnes invitées au séminaire. Le bureau, conscient des frais que cela risquait d'engendrer, s'est réuni en bureau exceptionnel le 24 février 2025 et a décidé d'annuler le séminaire en présentiel. Il a proposé, à la place du séminaire en présentiel, deux matinées en visio le samedi 14/06 et le dimanche 15/06 entre 9 h et 11 h. Le bureau a veillé en particulier à conserver les temps de travail sur les journées nationales et avec les présidents et présidentes de régionales, un temps de formation et un moment d'accueil pour les questions des nouveaux élus.

En deux journées, nous nous sommes intéressés à la **conception universelle des apprentissages et les compensations destinées aux élèves à besoins éducatifs particuliers** ainsi qu'à **l'enseignement des mathématiques aux élèves allophones**. Deux réunions en parallèle ont eu lieu le samedi matin, après la conférence : la réunion des présidentes et présidents des Régionales de l'APMEP et un moment d'échange autour du thème « Découvrir l'APMEP : une histoire de mathématiques et de partage ». La matinée du dimanche, un temps de travail a été dédié aux Journées Nationales. [Voir la page du séminaire.](#)

2.7 Les liens avec les Régionales

L'APMEP est structurée en Régionales qui correspondent, à peu près, aux académies. Les Régionales disposent d'élus au [Comité National](#) et, chaque année, une Régionale organise [les Journées Nationales](#) de l'APMEP.

Le bureau national de l'APMEP accompagne le réseau des présidents de Régionales. Plusieurs réunions sont organisées par ans : une en distanciel courant janvier et une autre pendant le séminaire de l'association. Chaque représentant d'une Régionale peut présenter des réussites ou exposer ses problèmes et demander aide ou conseils aux autres participants lors de ces temps de rencontre.

Des outils sont mis à disposition de ce réseau de Régionales :

[Un espace pour chaque Régionale](#) sur le site de l'APMEP ou les membres des bureaux régionaux sont référencés, de même que les actions et publications de chaque Régionale.

Un KIT du militant <https://www.apmep.fr/Kit-militant> qui regroupe les liens vers toutes les pages ou documents utiles du site de l'APMEP.

<https://www.apmep.fr/Regionales>

3 Les publications de l'association

3.1 La plaquette « Visages » 2025-2026 et le texte propositions et revendications

La plaquette « Visages de l'APMEP » est envoyée chaque année aux adhérents de l'association.

Elle constitue la carte de visite de l'Association : prises de position, organisation, activités, comment adhérer, nom des responsables régionaux et nationaux... tout y est, avec de nombreux codes 2D qui renvoient le lecteur vers les pages du site apmep.fr qui correspondent.

On y trouve tout d'abord le texte « Propositions et revendications » adopté par le Comité national. Ce texte est complémentaire du Texte d'orientation de l'APMEP, approuvé par les adhérents suite à un vote en septembre 2010, qui exprime des positions relativement générales et pérennes sur l'enseignement des mathématiques (de la maternelle à l'université). Ces deux textes sont destinés aux adhérents et à tous les interlocuteurs potentiels de l'APMEP : enseignants (de toutes disciplines), mais aussi inspecteurs, décideurs politiques, journalistes, responsables syndicaux, parents d'élèves, etc.

« Le texte Propositions et revendications de l'APMEP » présente des propositions s'appuyant sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP. Il est réactualisé tous les ans, proposé au Comité de mars et voté au Comité de juin. Un temps de travail collaboratif de mis à jour a eu lieu pendant Comité du mois de mars 2025.

<https://www.apmep.fr/Visages-de-l-APMEP>

3.2 Le site internet

Comme l'an passé, le travail sur le site de l'APMEP a porté principalement sur la mise en ligne des différents communiqués de l'APMEP et de ses partenaires, avec une poursuite de l'aide apportée aux Régionales qui ont pris en main la gestion de leurs rubriques. Nous souhaitons que toutes les Régionales puissent utiliser ce moyen de communication qui permet de diffuser les informations de l'APMEP, qu'il s'agisse de ses prises de position, de comptes-rendus de réunions ou de ressources pour les enseignants, des différentes activités qu'organisent nos Régionales ou nos groupes de travail.

Pour faciliter l'utilisation de l'interface de rédaction du site, deux aides ont été écrites pour rédiger des articles et gérer les différents documents mis en ligne.

Le site a continué son évolution avec le passage à la version 4.4 de Spip et devrait passer à la version 5 au cours de l'année 2026.

3.3 Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de l'APMEP en tant qu'association sont animés par un petit groupe de personnes. D'autres personnes s'occupent des comptes d'Au Fil des Maths, de Litteramath et des Régionales.

Le compte X de l'APMEP

Le compte @Apmep_Nat a été mis en sommeil. Il n'est plus utilisé par l'association. Il n'a pas été supprimé pour protéger notre identité numérique.

Le compte Blue Sky de l'APMEP

Depuis décembre 2024, l'APMEP a un compte sur le réseau social Bluesky. En lien avec le serveur de l'APMEP, le nom d'utilisateur est @apmep.fr ce qui permet de valider l'authenticité du compte de l'APMEP Nationale. Ce compte a (au 26 janvier 2026) 547 abonnés. Il utilise notamment le mot-dièse #JNAPMEP pour les publications qui concernent les Journées nationales.

Ce compte publie les informations sur la vie de l'association (quand les personnes qui s'en occupent sont au courant) : appel à adhésion, appel à ateliers puis inscription aux Journées nationales, mercredis de l'AP-MEP, publication du BGV, d'Au fil des maths, réunions de commissions et de groupes de travail (informations partielles), Journées de régionales (informations partielles).

Ce compte relaie les publications des Régionales qui ont aussi un compte Bluesky (@apmepnormandie.bsky.social, @apmepcvl.bsky.social, @apmep-aixmars.bsky.social, @apmepnantes.bsky.social), celles du groupe de travail Litteramath (@litteramath.bsky.social). Il est aussi en relation avec les comptes d'associations partenaires.

Quelques autres publications concernent la vie des mathématiques et de leur enseignement de manière plus générale.

La page Facebook de l'APMEP

L'APMEP dispose d'une page Facebook : <https://www.facebook.com/APMEP.Nat> qui est suivie par environ 1500 personnes. Des événements sont créés pour annoncer les mercredis de l'APMEP. Ces publications ont été partagées sur d'autres groupes, principalement Le coin boulot des profs de mathématiques et le coin boulot des Professeurs des écoles (PE). D'autres informations de l'association y sont publiées (parution du BGV, appel à adhésion (et rappels), appel à ateliers pour les Journées nationales, inscriptions aux Journées nationales, information sur les Journées de Régionales, ...) et les informations de partenaires présents sur Facebook y sont relayées.

Le groupe et la page LinkedIn de l'APMEP

L'APMEP avait un groupe LinkedIn privé, mais il ne répondait pas vraiment aux besoins de l'association, il a donc été décidé de le laisser en sommeil et d'ouvrir et d'animer une page de l'APMEP sur le réseau LinkedIn. Cette page a environ 2 500 abonnés, elle est utilisée comme la page Facebook.

3.4 Le BGV

Le Bulletin Grande Vitesse (BGV) est depuis février 2022 une infolettre conçue à l'aide de l'outil Brevo. Elles sont archivées sur le site : <https://www.apmep.fr/le-BGV>

Le BGV commence par un éditorial écrit par la présidente de l'APMEP. Il relaie les informations fournies par le Bureau national, les Régionales, les commissions, les groupes de travail. Les articles du BGV sont des accroches qui renvoient vers les pages correspondantes du site <https://www.apmep.fr> où des articles plus complets sont publiés.

Des informations d'actualité qui ne sont pas propres à notre association et qui ont un lien avec l'enseignement des mathématiques ont été placées dans les pages « BGV dynamique » du site <https://www.apmep.fr/Le-BGV-dynamique> réparties en quatre catégories : Actualités institutionnelles ; Nos partenaires ; Congrès, colloques et manifestations ; Ressources et publications.

Pour proposer des actualités à publier dans le BGV, il faut envoyer l'information la plus précise possible à l'adresse [bgv\[at\]apmep.fr](mailto:bgv[at]apmep.fr)

3.5 Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP

Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP est un trimestriel de 96 pages accompagné d'une revue numérique (dans laquelle on trouve tous les articles de la revue papier, des compléments aux articles imprimés, ainsi que des articles supplémentaires « en exclusivité numérique »).

L'équipe de rédaction, sous la responsabilité de Cécile Kerboul, est constituée :

- d'une équipe de quinze collègues pour la partie éditoriale et de cinq illustrateurs (dont trois travaillant « sur commande » et à distance) ;
- de deux équipes techniques coordonnées par Isabelle Flavier. L'une, composée de huit collègues pour la revue papier (codage et mise en page des articles de la revue papier en LaTeX. La mise en page de chaque numéro est assurée par François Pétiard). L'autre, composée de sept collègues pour la revue numérique (codage des chapeaux des articles en HTML et dépôt des versions « solo » des articles qui sont des PDF générés systématiquement lors de la confection de chaque numéro papier).

L'équipe éditoriale s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2025, en présentiel, pour confectionner les numéros. Entre deux comités de rédaction, elle a travaillé à distance sur les articles reçus. Les deux équipes techniques ont travaillé exclusivement à distance.

Les quatre numéros « papier » prévus en 2025 (n°555 à 558) sont sortis dans les délais. L'impression et le routage ont été confiés à l'imprimerie L'Artésienne. Il a été tiré 3 200 exemplaires pour le n°555, 2 500 pour le n° 556, 2 580 pour le n°557 et 2 800 pour le n°558.

En 2025, selon le souhait de l'équipe éditoriale, les publicités dans la revue papier sont restées peu intrusives (maximum de deux pages publicitaires par numéro) :

- 2 publicités payantes, en lien avec l'enseignement des mathématiques (CASIO : 2 pages dans le n°557), pour un montant total de 1 600,01 € TTC ;

- 1 publicité offerte pour le Salon des jeux et de la Culture Mathématique (1 page dans le n°555) ;
- 2 publicités offertes à Tangente dans le cadre de la convention Pôle/APMEP (1 page dans le n°556 et dans le n°558) ;

Nous avons aussi diffusé l’affiche des Journées Nationales 2025 à Toulon dans les n°555, 556 et 557 pour promouvoir l’événement.

L’équipe d’*Au fil des maths* s’efforce de développer et maintenir certains partenariats, notamment avec Losanges (SBPMef), Tangente, CultureMath, Image des maths, ANAE, le CRAP-Cahiers pédagogiques. Elle contribue aussi à l’enrichissement de la bibliothèque numérique de Publimath en leur ouvrant régulièrement l’accès à notre cloud pour récupérer les versions « solo » des articles de plus de deux ans.

Cette année, l’équipe éditoriale a proposé trois temps de présentation et d’échanges en visio pour les adhérents et non adhérents de l’APMEP, autour d’un article récemment publié et préalablement choisi : deux articles à destination des collègues du premier degré (sur deux créneaux des « Mercredis de l’APMEP ») et un article à destination des collègues de collège.

Lors des Journées Nationales à Toulon, une *Rencontre Au Fil des Maths* a été organisée le lundi 22 octobre 2025 à 17 h 45, afin d’échanger avec les participants des JN, de leur présenter l’équipe et le travail mené.

Enfin, le compte X (@AuFilDesMaths) permet de diffuser notamment les appels à articles et diverses informations (nouvelles publications d’articles, vie du comité de rédaction, etc.). En fin d’année 2025, nous comptons 3 925 abonnés.

3.6 Les brochures

Outre la plaquette « Visages 2025-2026 de l’APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l’APMEP, il faut distinguer trois types de brochures :

- Brochures dont l’APMEP est seule responsable de la rédaction et de l’édition : elles ont pour but d’aider les enseignants de mathématiques, à quelque niveau que ce soit (de la maternelle à l’université), dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents et les abonnés bénéficient d’une réduction de 30 % sur l’achat de ces brochures. Certaines, surtout les plus anciennes, sont mises gratuitement en ligne sur le site <https://www.apmep.fr/Les-brochures-de-l-APMEP>. Le total bénévolat des auteurs mérite d’être souligné, d’autant plus que les « retombées » des droits à reprographie de ces brochures sont loin d’être négligeables pour l’APMEP. Des dossiers JEUX, extraits des brochures « JEUX », sont disponibles gratuitement ou non (3 € ou 5 € selon le nombre de pages). Ils bénéficient, comme les brochures papier, de la réduction de 30 % aux adhérents et aux abonnés. Actuellement il y en a 66.

En 2025, deux nouvelles brochures ont été publiées et mises en vente : « Match Line - Réglettes : Manipuler & raisonner » (n° 1028) et « Match Line - Réglettes cartonnées » (n° 1029). La brochure « Comment faire du calcul un jeu d'enfants » (n° 1015) a été rééditée.

- Brochures en coédition : brochures dont l’APMEP est responsable de l’édition, l’autre éditeur pouvant être une Régionale, un IREM, ...
- Brochures et jeux en codiffusion : le but est d’offrir aux adhérents des ristournes sur l’achat d’ouvrages de qualité. L’APMEP a décidé de limiter cette possibilité à des brochures et des jeux édités par des associations amies. Il reste des livres d’autres éditeurs qui sont toujours disponibles dans la librairie en ligne.

On trouve sur le site de l’APMEP la liste de tous les ouvrages en vente ou téléchargeables. Le suivi de la vente en ligne est assuré par le « Pôle numérique » et par la secrétaire de l’association.

4 Les relations externes

4.1 Avec l’ADIREM et le réseau des IREM

L’APMEP participe aux travaux de l’ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L’APMEP est représentée par deux de ses membres à l’ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l’APMEP en qualité d’invités permanents. L’APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM. L’ADIREM et l’APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission inter-IREM APMEP Publimath.

Les groupes et commissions de l'APMEP collaborent souvent avec les commissions inter-IREM, soit par l'intermédiaire de membres communs (comme c'est le cas pour le groupe de la CII « histoire des mathématiques », la commission premier degré et la COPIRELEM ou la commission collègue, la CORFEM et la CII-collège, la commission lycée professionnel et la CII LP ...).

4.2 Avec la CFEM et ses composantes

La commission française pour l'enseignement des mathématiques (CFEM) est une association dont l'AP-MEP est membre et où elle est représentée par trois personnes qui siègent à son conseil d'administration. Elle constitue un lieu de rencontre de 12 composantes : l'Académie des sciences, l'Assemblée des directeurs d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (ADIREM), l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP), l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM), le Comité National Français de Mathématiciens (CNFM), l'Institut Henri Poincaré (IHP), la Société Mathématique de France (SMF), la Société des Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), la Société Française de Statistique (SFdS) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS), Femmes & Mathématiques et MATH.en.JEANS, cette dernière composante ayant le statut de composante associée, l'Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et l'Académie des Sciences. La CFEM a pour but de faciliter la recherche sur l'Enseignement des Mathématiques en France par tous les moyens opportuns d'action internationale ou nationale.

4.3 Avec les associations de professeurs

L'APMEP bénéficie d'une place au conseil d'administration d'association MATH.en.JEANS. Deux membres de l'APMEP (un titulaire et un suppléant) sont chargés de cette représentation.

L'APMEP est membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes.

L'APMEP entretient également des relations régulières avec l'AFEF (Association Française pour l'Enseignement du Français).

4.4 Relations internationales

Dans le cadre de la CFEM dont l'APMEP est membre, les relations avec la CIEM (commission internationale sur l'enseignement des mathématiques) et les Espaces Mathématiques Francophones (EMF) se poursuivent. Lors de la commission internationale inter-IREM du 20 décembre 2025, Richard Cabassut est intervenu pour présenter les relations internationales de l'APMEP. Le document qui a servi pour cette présentation est présent sur le site de l'association et donne les différents aspects des relations qu'entretient l'APMEP avec des organisations internationales.

<https://www.apmep.fr/L-APMEP-et-les-relations-internationales>

4.5 Avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle travaille et échange régulièrement avec l'ensemble des syndicats. Une réunion s'est tenue avec plusieurs syndicats lors des JN à Toulon pour échanger sur la situation de l'enseignement des mathématiques.

4.6 Avec l'institution

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques. L'inspection générale est représentée lors des journées nationales et invitée à la réunion de la communauté mathématique ainsi qu'aux questions d'actualité si les commissions le jugent nécessaire.

En 2025, l'APMEP a été auditionnée au sujet des projets de programmes de cycle 3 et 4 ; l'association a été consultée sur l'épreuve anticipée de culture mathématique en fin de première en LEGT et sur les projets d'aménagement des programmes de mathématiques en LEGT.

4.7 Avec les médias

Les responsables de l'APMEP et en particulier sa présidente ont souvent eu l'occasion de s'exprimer dans les médias (<https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2024-2025> et <https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2025-2026>). Les publications de l'APMEP sont régulièrement mentionnées et citées par le Café Pédagogique et dans la revue de presse du site Images des Mathématiques.

4.8 Avec les acteurs de la diffusion scientifique

L'APMEP entretient des relations régulières avec de nombreux acteurs de la diffusion scientifique et mathématiques.

L'APMEP assiste, en tant que membre de droit, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'association ANIMATH.

L'APMEP est membre du Comité de pilotage du Salon Culture et jeux mathématiques qui regroupe treize associations et aide les organisateurs à étendre la diffusion de l'événement auprès des scolaires.

L'APMEP est partenaire de l'association Maths en scène.

Groupe Enseignement de la statistique de la Société Française de Statistique (SFdS)

Le groupe Enseignement de la statistique de la Société Française de Statistique est engagé dans des réflexions autour de l'enseignement de la statistique notamment de l'école primaire à l'enseignement supérieur. L'APMEP est représentée au sein du bureau du groupe Enseignement de la SFdS via sa représentante Charlotte Derouet et via Valérie Robert, présidente de la régionale de La Réunion et webmestre du groupe Enseignement. Cette année, Frédérique Letué, présidente du groupe Enseignement, a proposé un atelier « Les mathématiques du modèle linéaire » lors des journées de l'APMEP à Toulon.

5 Conclusion

Notre association est un élément incontournable dans le paysage de l'enseignement des mathématiques. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes, des journalistes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la réflexion sur l'enseignement des mathématiques et sur la formation des enseignants.

L'APMEP poursuit son travail afin de défendre un enseignement de qualité. Elle a ainsi poursuivi le travail de conception et diffusion de ressources à disposition des enseignants de mathématiques, poursuivi la mise en œuvre les mercredis de l'APMEP temps de partages et d'échanges.

En 2026, nous continuerons à faciliter le travail des régionales et renforcer leurs liens avec le national. Nous continuerons l'enrichissement du site de l'APMEP, les actions pour la formation et la diffusion, le renforcement des liens entre les différents acteurs s'intéressant à l'enseignement des mathématiques. La défense de l'enseignement des mathématiques de qualité pour tous reste notre objectif.

Ce travail n'est possible que grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui donnent du temps personnel à l'APMEP, à l'investissement de chacun d'entre vous en adhérant, en participant aux Journées Nationales, aux groupes de travail ou aux commissions nationales ou à vos régionales, en faisant abonner vos établissements à la revue Au fil des Maths, en déclarant les copies des ressources que vous utilisez, en faisant connaître l'APMEP à vos collègues.

III - RAPPORT FINANCIER 2025

Toutes les sommes sont en euros.

RECETTES	2025	2024
I. Adhésions et abonnements	153 617,82	159 235,98
Dont adhésions	145 747,33	151 262,61
Dont abonnements	7 870,49	7 973,37
II. Ventes de brochures	7 786,41	12 189,11
Ventes par le national	13 462,94	20 234,85
Quota à disposition des Régionales	- 5 676,53	- 8 045,74
III. Publicité, partenariat	1 333,34	1 333
IV. Produits financiers	9 735,40	14 952,20
V. Prestations de service	64 961,43	49 231,62
Frais d'envoi	917,26	942,40
Redevances CFC	51 544,17	48 289,22
Ecrêtage Journées Nationales	12 500	0
VI. Produits exceptionnels	4 323,38	7 240,33
Dons, subventions	962	1 055
Autres produits de gestion courante	3 361,38	191,83
Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2023 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2023 non réclamées, écart CA/logiciel	0,00	5 993,50
VII. Ristournes versées aux Régionales	- 8 220	- 8 480
TOTAL DES RECETTES	233 537,78	235 702,24

DÉPENSES	2025	2024
I. Publications	25 496,38	24 132,86
BV + AFDM	23 759,92	23 190,70
Achat publications pour co-diffusion	1 736,46	942,16
II. Vie de l'association	170 858,25	165 235
Frais de fonctionnement	49 019,45	42 127,37
Impressions diverses	17 696,40	10 652,78
Charges administratives, essentiellement des dépenses d'affranchissement	9 366,16	9 390,05
Locaux	16 839,20	15 816,96
Location matériel	3 386,16	4 555,21
Maintenance matériel	1 731,53	1 712,37
Traitement des employés, cotisations et charges sociales	37 528,82	39 307,99
Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert)	17 181,16	17 127,37
TVA non récupérable	- 289,93	187,37
Remboursements de frais	67 418,75	66 484,90
III. Frais de port et de routage	18 338,31	18 719,19
BGV + AFDM	16 446,87	16 831,08
Collecte courrier	1 891,44	1 888,11
IV. Charges exceptionnelles	18 053,60	19 425,26
Livraison brochures	0,00	267,22
Dotation aux amortissements	13 273,80	15 769,73
Frais divers gestion	2 085,49	1 687,31
Sous-traitance informatique	2 649,31	1 701
V. Variation du stock	- 25 045,63	- 6 937,78
VI. Impôts sur les bénéfices	789	886
TOTAL DES DÉPENSES	208 489,91	221 460,53
RÉSULTAT	25 047,87	14 241,71

BILAN AU 31 / 12 / 2025

ACTIF	01/01/2025 au 31/12/2025 Valeur nette	01/01/2024 au 31/12/2024 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions	17 512	19 799
Autres immobilisations corporelles	57 085	57 240
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	74 612	77 054
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS		
Produits intermédiaires	73 830	48 784
Marchandises	- 12 828	- 11 074
CREANCES		
Créances redevables	17 453	14 533
Autres	2 274	541
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	56 812	55 125
DISPONIBILITES	505 249	496 802
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 914	12 608
TOTAL ACTIF CIRCULANT	647 703	618 018
TOTAL GENERAL	722 315	695 071

BILAN AU 31 / 12 / 2025 (suite)

PASSIF	01/01/2025 au 31/12/2025 Valeur nette	01/01/2024 au 31/12/2024 Valeur nette
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
Réserves	605 607	591 365
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	25 048	14 242
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	630 655	605 607
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 344	9 986
Dettes fiscales et sociales	4 668	4868
Redevables créditeurs	1 133	853
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	27 756	23 674
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	44 759	49 681
TOTAL DETTES	91 660	89 464
TOTAL GENERAL	722 315	695 071

1 COMMENTAIRES

1.1 Rapport financier

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2025.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2025 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2025 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2025, les cotisations perçues sont celles de l'année 2026 et non celles de l'année 2025.

Depuis 2019 dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Établissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

	2007	2008	2009	2010	2011
Adhésions	132 050	186 084	196 875	183256	182 767
Abonnements	124001	100 217	75 748	66 142	48 129
Nombre d'adhérents	3 216	3 578	3 504	3 313	3 259
TOTAL	256 051	286 301	272 624	249 399	230 896

	2012	2013	2014	2015	2016
Adhésions	199 703	172 327	169 204	171 407	152 053
Abonnements	22 829	51 791	46 441	43 202	33 541
Nombre d'adhérents	3 124	3 246	3 277	3 242	3 041
TOTAL	222 533	224 118	215 645	214 609	185 595

	2017	2018	2019	2020	2021
Adhésions	141 685	155 541	153 044	152 346	138 671
Abonnements	31 653	12 697	10 881	10 624	11 138
Nombre d'adhérents	2 494	2 470	2612	2614	2512
TOTAL	173 338	168 238	163 925	162 970	149 809

	2022	2023	2024	2025	
Adhésions	151 172	156 947	151 263	145 747	
Abonnements	8 868	8 859	7 973	7 870	
Nombre d'adhérents	2 588	2 719	2 555	2 449	
TOTAL	160 040	165 805	159 236	153 618	

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues via le site par la vente en ligne.

III. Publicité

À cette rubrique figurent les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au Fil Des Maths.

IV. Produits financiers

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fonds de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

En 2023, les taux de rémunérations des placements ont commencé à remonter. Notre conseillère au CME, nous a proposé de clore les comptes que nous possédions par anticipation et d'en souscrire de nouveau, ce que nous avons fait. Leur échéance est à 7 ans.

V. Prestations de service

Ce poste est constitué essentiellement par les recettes (CFC) occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents.

Voici les recettes générées par les droits à photocopies depuis 2018 :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
9 553	10 877	7 538	19 015	18 776	21 557	19 023	33 172	38 923	42 262

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
22 084	43 315	36 573	53 762	40 315	61 336	48 289	51 544		

Cette année une ligne fait son apparition « écrêtage des Journées Nationales ». Le comité de juin en 2004 avait pris la décision suivante :

Il est normal qu'une Régionale qui a beaucoup travaillé pour organiser les Journées en garde un bénéfice qui lui permet d'organiser plus facilement des activités. Cependant, celui-ci peut être plafonné suivant le barème suivant : la tranche de bénéfice entre 0 et 8 000 € reste entièrement à la Régionale ; puis sont reversés au national : 50 % de 8 000 € à 20 000 €, 100 % au-delà de 20 000 €. Ainsi un bénéfice de 8 000 € reste entièrement à la Régionale, de 10 000 € conduit à un reversement de 1 000 € au National, de 20 000 € conduit à un reversement de 6 000 € au National, de 25 000 € conduit à un reversement de 11 000 € au National.

L'écrêtage n'a été pratiqué que deux fois. En 2014, la Régionale de Toulouse a réalisé un bénéfice de 10 503.22 €, en 2024 la Régionale de Basse Normandie a réalisé un bénéfice de 26 508.41 €

VI. Produits exceptionnels

Le plan comptable a été modifié au 1er janvier 2025. Nous avons été surtout impactés au niveau des produits et charges exceptionnels puisque les comptes sont réservés à des éléments exceptionnels (non récurrents, exemple : sinistres).

Certains comptes sont donc traités en racine (65) ou (75). Exemple : Écrêtage, régularisations de comptes, impayés, etc.

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2026. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2025, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2025 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Figurent dans ce poste essentiellement les frais d'impression de la revue AFDM ainsi que le BGV spécial journées.

II. Vie de l'Association

L'augmentation des frais d'impression est due à la réimpression de la brochure Match Point et de planches de jeux.

III. Frais de port et de routage

Il est stable.

IV. Charges exceptionnelles :

Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). En 2025 nous avons remplacé tous les radiateurs du local pour un montant HT de 9 077.78 €.

Sous-traitance informatique

Ce sont les sommes versées désormais à Guillaume Dugas, pour la résolution des problèmes liés à la plateforme Prestashop et la maintenance du serveur.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2025) - valeur du stock final (au 31/12/2024).

V. Impôts sur les bénéfices

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %.

1.2 Bilan

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2025 est bénéficiaire de 25 047.87 €.

Nous sommes à l'équilibre.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 14 mars 2026.